

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

Date de convocation et d'affichage : 9 décembre 2022

DL-20221215-009

L'an deux mille vingt-deux et quinze décembre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 ^e Adjoint		X	Alain ROUX		X
Marion MÉLIS, 7 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN	X		Nathalie DESCOURS		X
Jean COMTET	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Hervé GINET	X		Emilie NGUYEN		X
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Alain ROUX	Patrick GUINET
Daniel AVEDIGUIAN	Annie CHATELARD
Sonia FAVIERE	Marion MELIS
Vanessa GERONUTTI	Jean-Pierre GAITET
Margaux CHAROUSSET	--
Nathalie DESCOURS	--
Isabelle LOUIS COMME	--
Emilie NGUYEN	--
Tanguy NAZARET	Pascal GIMENEZ

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Pascal GIMENEZ	68,9%	29	20	25



DOMAINE ET PATRIMOINE

Plan de financement du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) dans le cadre du projet de travaux pour l'amélioration de l'esthétique – passage Saint-Romain

Anne-Christine DUBOST, adjointe en charge des Travaux et de l'Urbanisme, rappelle à l'Assemblée le projet de travaux de dissimulation des réseaux aériens basse tension et de télécommunication passage Saint-Romain en vue d'améliorer l'esthétique environnementale.

Elle indique que le SIEA a établi l'étude d'avant-projet détaillé (APD) et en a déduit le plan de financement à approuver comme suit :

	Travaux de génie civil télécom	Travaux d'électrification	Total
Charge SIEA		14 700 €	14 700 €
Récupération TVA		8 400 €	8 400 €
Charge commune	4 100 €	27 300 €	31 400 €
Coût total	4 100 € TTC	50 400 € TTC	54 500 € TTC

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le plan de financement tel que présenté,

HABILITE le Maire à signer ce document,

INDIQUE que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal 2023 :

- Pour les travaux de génie civil, au chapitre 65 compte 65541 – Contribution au fonds de compensation des charges territoriales
- Pour les travaux d'électrification au chapitre 204 compte 2041582 – Autres groupements – Bâtiments et installations

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 15 décembre 2022.

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

